

**DEMANDE D'OUVERTURE D'INSTANCE
DEVANT
LA COUR NATIONALE D'ARBITRAGE**

15 rue des Halles – 75001 Paris
www.sentence-arbitrale.com

*La demande est formée par l'effet d'une clause compromissoire désignant
la Cour Nationale d'Arbitrage pour trancher un litige contractuel*

POUR Demandeur n°1	Nom - dénomination sociale : Représentant - Interlocuteur : Siren : Domicile : Courriel : Téléphone fixe : Téléphone mobile :
----------------------------------	---

POUR Demandeur n°2	Nom - dénomination sociale : Représentant - Interlocuteur : Siren : Domicile : Courriel : Téléphone fixe : Téléphone mobile :
----------------------------------	---

CONTRE Défendeur n°1	Nom - dénomination sociale : Représentant - Interlocuteur : Siren : Adresse du domicile : Courriel : Téléphone fixe : Téléphone mobile :
------------------------------------	--

CONTRE Défendeur n°2	Nom - dénomination sociale : Représentant - Interlocuteur : Siren : Adresse du domicile : Courriel : Téléphone fixe : Téléphone mobile :
------------------------------------	--

A remplir par le demandeur	<p>Date de signature du contrat :</p> <p>Résumé très succinct du litige (5 lignes maximum) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>
Pièces justificatives destinées au défendeur	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La présente demande d'ouverture d'instance ✓ Conclusions et pièces du demandeur
Pièces justificatives destinées à la Cour Nationale d'Arbitrage	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La présente demande d'ouverture d'instance, ✓ Conclusions et pièces du demandeur, ✓ Extrait Kbis ou équivalent de moins de 3 mois ✓ L'accusé de réception de l'envoi au défendeur de la demande d'ouverture d'instance

Date :

Nom et signature pour le(s) demandeur (s) :

A L'ATTENTION DU DEMANDEUR

Vous devez adresser la demande d'ouverture d'instance avec tous les justificatifs à l'adresse : greffe@sentence-arbitrale.com

A L'ATTENTION DU DEFENDEUR

Vous êtes cité à comparaître par le demandeur pour qu'un tribunal arbitral tranche le litige qui vous oppose à lui.

Vous devez préparer votre défense en appliquant le règlement d'arbitrage de la Cour Nationale d'Arbitrage disponible sur le site www.sentence-arbitrale.com.

La Cour Nationale d'Arbitrage va communiquer avec vous sur l'adresse électronique mentionnée par le demandeur à la première page du présent document. Si l'adresse est inexacte ou absente ou si vous êtes représentés par un tiers, vous devez faire connaître impérativement la bonne adresse électronique en écrivant à : greffe@sentence-arbitrale.com dans les plus brefs délais sous peine de ne pas recevoir les communications de la Cour.

La Cour Nationale d'Arbitrage attire votre attention que si vous êtes non comparant et ne déposez aucune conclusions ou observations, il sera néanmoins statué sur le fond du litige. Le tribunal arbitral ne fera droit à la demande que dans la mesure où il l'estimera régulière, recevable et bien fondée. En ne comparissant pas, vous vous exposez à ce qu'une sentence arbitrale soit rendue à votre encontre sur les seuls éléments fournis par le demandeur.